

## CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M201M/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

**SASU CHEZ HANS**  
64 rue de L'Erlenbach  
67220 ALBE

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

**ALPES  
CONTRÔLES**  
Certification

**Bureau Alpes Contrôles**  
3 Bis Impasse des Prairies  
ANNECY LE VIEUX  
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro  
**FR-BIO-15**

I.5-Activité :

Préparation

I.6- Catégories de produits :

**Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine**

Méthode de production :

production biologique, sauf durant la période de conversion

II.1 Répertoire des produits

Pains : amidonnier, barbon, blé miracle, blé khorazan, épeautre, blé de population, blé des anciens, blé poulard d'Australie, châtaignes, citron-nigelle, chanvre, engrain "petit épeautre", estival, figue et noix, Frankenbourg, graines, noix, , moutarde, lorrain, poivres, rustique, rouge, seigle 3 grains, seigle, seigle aux raisins de Corinthe, vigneron, fougasse, pain à la bière

Pâte à tartiner / Crème pâtissière

Brioche : nature, pépites de chocolats, agrumes, vanille, pommes, poires, fleurs, fruits secs / Pains au chocolat / Beignocche fourrée, Beignocche nature / Langhopf

Chapelure

Manele : nature et pépites de chocolats. Croix à la canelle

Escargot, suisse et Chinois : fruits rouges, fruits à coques, pommes, poires, pépites de chocolats, raisins

Meringue

Kougelhof sucré et salé / Petit gâteaux linzer : Linzerbredele Hérisson

Bredele : anis, brin de Bâle, noisette, souable, noix de coco, linzer, buerehifele, noix et miel, carrés de Bâle

Stollen

Biologique

Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 07/03/2022, ANNECY

I.8-Certificat valable

Du 04/03/2022 Au 31/03/2023

**Directeur Général**  
**Arnaud BUSQUET**



II.8-Accréditation

**cofrac**  
  
**CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
ET SERVICES**  
ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)  
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20220208

## CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M201M/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

**SASU CHEZ HANS**  
64 rue de L'Erlenbach  
67220 ALBE

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

**ALPES**  
**CONTRÔLES**  
Certification

**Bureau Alpes Contrôles**  
3 Bis Impasse des Prairies  
ANNECY LE VIEUX  
74940 ANNECY

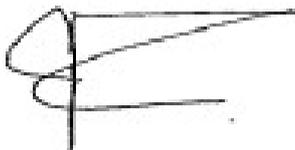
Agréé par l'INAO sous le numéro  
**FR-BIO-15**

Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.  
« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 07/03/2022, ANNECY

**Directeur Général**  
**Arnaud BUSQUET**



I.8-Certificat valable

Du 04/03/2022 Au 31/03/2023

II.8-Accréditation



ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)  
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20220208